

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital de la société Timar, la société de Gestion des Participations Puech (SCGPP) représentée par son gérant M. Olivier Puech, a déclaré le 3 août 2011, avoir franchi à la hausse, le 25 juillet 2011, le seuil de participation de 5% dans le capital de Timar.

Suite à cette opération d'augmentation de capital effectuée au prix unitaire de 385 dh, la société SCGPP détient 12.500 actions Timar, soit 5,12% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, SCGPP envisage de poursuivre ses achats sur la valeur et de siéger au conseil d'administration.

La société SCGPP agit de concert avec les personnes suivantes :

Dénomination	% de détention directe dans le capital
Jean-Charles Puech (père)	61,43%
Olivier Puech	5,13%
Jean-Charles Puech (fils)	4,21%
Cécile Puech	4,10%
Geneviève Puech	0,10%

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma